

# CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2021

**PRESENTS** : Mme GOURAUD Sylvie, SAVOYE Gérard, Mme FLOCH Françoise, Mme WHYTE Muriel, BOGET Bruno, MAGIN Jean-Pierre, Mme MISSAULT Marie-Pierre, RIEU Quentin, Mme BAILLET Nathalie, BUFFARD Gilbert, Mme BOISSAVIT Valérie, GACHON Didier, Mme LAINÉ Corinne

**ABSENTS** : Alain BOUSSARIE procuration à Sylvie GOURAUD, Mme NEVERS Juliette (procuration à GACHON Didier avant son arrivée à 20 h 30),

**SECRETAIRE** : WHYTE Muriel

.....

Le vote du compte rendu du conseil du 28.09.2021 est reporté

## **1- Décisions modificatives budget principal et budget annexe :**

Voir tableau remis en réunion.

### **Budget principal :**

- Virement de crédit du chapitre 020 « dépenses imprévues » vers le 2031 « frais d'études » d'un montant de 3 600 euros pour paiement des frais d'études de la passerelle métallique. Le Conseil Municipal vote « pour » à l'unanimité des présents.
- Virement de crédit du chapitre 020 « dépenses imprévues » vers le 2031 « frais d'études » d'un montant de 211,80 euros pour paiement retenue de garantie marché « sanitaires stade ». Le Conseil Municipal vote « pour » à l'unanimité des présents.
- Virement de crédit de l'article 64111 « rémunération personnel titulaire » vers le 64131 « rémunération personnel non titulaire » d'un montant de 10 000 euros. Le Conseil Municipal vote « pour » à l'unanimité des présents.

### **Budget caisse des écoles :**

- Virement de crédit de l'article 60623 « alimentation pour les cantines » vers le 6288 « autres services extérieurs » d'un montant de 12 300 euros pour paiement des repas achetés à la cuisine centrale pendant l'absence de la cantinière. Le Conseil Municipal vote « pour » à l'unanimité des présents.

## **2- Réhabilitation logement Avenue de la Gare : avenant de travaux :**

Avenant concernant la chape. Il y a de la moins-value pour les travaux non faits ( - 4095 euros HT) et de la plus-value pour le nouveau procédé ( + 4831,50 euros HT) soit une différence en plus de 737,10 euros HT

Le conseil vote à l'unanimité pour l'avenant de plus-value de 737,10 euros HT

## **3- Vote de subventions aux associations :** Voir tableau remis en réunion

M.Pierre Missault indique que la commission vie associative s'est réunie et a fait des propositions qui ont été validées par la commission finances.

Le conseil vote par 14 voix « pour » et 1 abstention les propositions de la commission vie associative.

#### **4- Adressage : dénomination définitive des voies : Juliette NEVERS est arrivée 20 h 30 et participe au vote**

L'adressage est terminé. Toutes les maisons ont été identifiées et repérées sur le plan cadastral. Les plaques de rues ont été commandées et devraient être livrées dans le courant décembre.

Pour ce qui est des numéros, la commande vient d'être passée et on peut espérer les avoir courant janvier.

Chaque élu a reçu la liste des rues qu'il faut entériner.

Quelques changements ont été faits par rapport au premier jet car il y avait des doublons avec les communes situées à moins de 5 kms et l'ATD nous a déconseillé de les conserver car cela poserait problème dans le cas de fusion de communes. De plus il nous a été déconseillé d'utiliser un nom de lieu-dit dans la dénomination de la rue.

Le conseil vote par 15 voix « Pour » la liste de dénomination des rues qui a été transmise à chacun

#### **5- Projet de city stade : choix pour l'implantation et demande de subvention :**

Madame le Maire rappelle que ce projet a été inscrit au budget primitif et que des demandes de devis sont en cours afin de pouvoir avoir un prévisionnel de dépenses.

Aujourd'hui on pourrait tabler sur une dépense HT d'environ 58 000 euros (soit 70 000 euros TTC) qui pourrait être financée par 25 % de DETR, 25% du Conseil Départemental (soit un total de 29 000 euros) ainsi qu'une participation éventuelle de la CAF.

La CAF peut venir en aide dans certains cas et après les subventions, en fonction du reste à charge de la collectivité.

Elle demande au Conseil de prendre une délibération de principe sur le choix de l'emplacement de l'implantation et sur le budget prévisionnel ci-dessus.

Juliette NEVERS propose de voir s'il serait possible d'intégrer des choses accessibles aux handicapés et d'avoir des subventions complémentaires.

Le conseil prend une délibération de principe par un vote à la majorité :

- L'implantation du city stade à côté de la salle polyvalente
- Un prévisionnel d'environ 58 000 euros HT avec 25% de DETR et 25 % du Conseil Départemental (ce qui correspondrait à ce qui a été fait à St Saud : 2 buts foot - 2 buts hand + paniers basket + volley + sol synthétique + piste)

#### **6- Adhésion au groupement de commande voirie de la CCPN :**

La CCPN propose aux communes de son territoire d'adhérer à un groupement de commande pour les travaux de voirie. Ceci permettrait de réaliser des économies importantes et d'optimiser la gestion de la commande publique.

Pour cela il faut autoriser le Maire à signer une convention.

La CCPN assure les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle gère la procédure de passation des marchés et la sélection du candidat par le biais de sa commission d'appel d'offres. Le cocontractant est associé à la définition et au recensement du besoin.

Le conseil vote par 15 voix « Pour » l'adhésion au groupement de commande pour les travaux de voirie

## **7- Convention de servitude avec ENEDIS :**

Afin de desservir les Transports Gauthier, ENEDIS doit prolonger la ligne en souterrain depuis la maison de Mme GOANA-CATALA. Il passe ainsi sur le chemin qui va de la départementale à la route du stade et qui appartient à la commune. Il convient donc de signer une convention de servitude (pour le prix forfaitaire de 10 euros).

Le conseil vote par 15 voix « Pour »

## **8- Eau potable : rapport annuel de la CCPN :**

Chaque année les collectivités ayant compétence doivent présenter un rapport sur la qualité du service public d'alimentation en eau potable. La CCPN a approuvé par délibération du 23 septembre dernier le rapport présenté par sa Régie de l'Eau. Chaque élu en a eu copie. Le Conseil doit prendre acte par délibération de ce rapport.

Le conseil par 15 voix « Pour » prend acte du rapport présenté

## **9- Délibération concernant le « Zéro Artificialisation Nette des sols » :**

Gérard SAVOYE donne lecture de la proposition de délibération faite par l'UDM concernant ce problème.

Le conseil vote par 15 voix « Pour » la délibération proposée afin qu'il soit tenu compte de nos problématiques rurales.

Corinne LAINÉ demande à Gérard SAVOYE s'il a une idée du coût pour le PLUI.

G.SAVOYE dit que le coût serait d'environ 250 000 à 300 000 euros.

Juliette NEVERS signale que le Département a voté une subvention de 50 000 euros

# Tour de table

## **J.NEVERS :**

- signale que le chantier de la fibre est arrivé aux portes de St Pardoux et espère que fin 2022/début 2023 le déploiement pourra commencer.

- Transport scolaire : à la rentrée il va falloir se repencher sur la problématique de l'accompagnement dans les bus qui est obligatoire quand il y a des maternelles.

Le syndicat prend en charge les salaires mais il faut que les communes fassent les contrats (donc trouvent les personnes)

## **D.GACHON :**

- indique que le SMCTOM retravaille les organisations des tournées.

- Pour le téléthon : « petit déj » à l'école vendredi matin / samedi soir : animation avec Musique en Herbe et Sylviane Bertolino « gâteau - café » / Dimanche matin : animations sous la halle par diverses associations et à midi repas à la salle polyvalente.

## **C.LAINÉ :**

- réunion du SIDE à Nontron. Pour l'assainissement les gros travaux des années à venir sont sur Javerlhac, Nontron et St Saud

### M. WHYTE :

- marché de Noël : beaucoup de demandes avec 45 exposants au départ mais à cause des nouvelles directives gouvernementales (passe sanitaire obligatoire à l'extérieur comme à l'intérieur) il y a eu 12 annulations. 550 visiteurs étalés sur la journée. Visiteurs et exposants étaient contents.  
La vente de billet de tombola a couvert les dépenses.

- Bulletin municipal en cours. Demande à l'opposition de faire passer un petit mot à insérer
- Site internet : newsletter lancée
- Vie sociale : réunion de secteur la semaine dernière avec les maires et une réunion publique prévue en janvier

### F. FLOCH :

- villes et villages fleuris : pas de fleur pour cette année. Pour les chemins de randonnée : on devrait avoir une boucle qui paraîtra dans les fascicules spécialisés.

S.GOURAUD remercie les randonneurs pour le travail effectué en particulier sur la boucle de Bordessoule qui a été visitée par le jury.

### B. BOGET :

- remercie pour la subvention de 600 euros allouée à la Roue Libre Spardocienne dont il est le secrétaire.

### MP. MISSAULT :

- Vaccination : des élus ont amené des personnes âgées pour la 3<sup>ème</sup> dose.

### G. SAVOYE :

- signale qu'il y a eu un problème pour l'appel d'offre de la MSP. Il a fallu allonger les délais de réponse car certains lots ont été infructueux.

Les artisans sont très occupés + la problématique de la dématérialisation.

### G. BUFFARD :

Indique que pour le repas du Téléthon le passe sanitaire est obligatoire.

Le Pétanqu'thon est quant à lui annulé.

### JP MAGIN :

- indique que la situation sanitaire risque d'empirer d'ici la fin de l'année

### S. GOURAUD :

- Octobre Rose : 900 euros ont été récoltés

- Arrêt minute installé à la pharmacie à l'essai

- Cassiopéa : atelier « bien vieillir dans sa maison » le 7 décembre à 14 h 30

- CCPN avait été contactée par une personne qui veut s'installer sur la région pour un projet d'épicerie vrac, relais colis etc...

Ils ont visité l'ancien crédit agricole. Bien qu'ils aient visité d'autres endroits ils semblent très intéressés par St Pardoux.

- Une naissance à St Pardoux : Théo DELUCHE le 28 novembre - fils de Kevin et Aurélie à Lapeyronnie

- Colis des anciens à distribuer comme tous les ans. Il y aura le choix avec 1 repas

**La séance est levée à 22 h 05**